

le festin HORS-SÉRIE

La Gironde

en 101 sites et monuments

KIT MÉDIA 2021

Isabelle Helbling
publicites@mail.lefestin.net
T 06 73 20 40 82



le festin

PATRIMOINES ET TOURISME EN NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis 1989, la revue **le festin** propose, chaque trimestre, de vous emmener à la découverte de la plus grande région de France, en mettant en valeur la richesse et la diversité de ses patrimoines artistiques, de ses paysages et de ses expressions les plus contemporaines, à travers des articles de fonds, rédigés par des spécialistes, accessibles à tous. La qualité des illustrations et la dynamique de la mise en page sont mises au service d'informations pertinentes, originales, inédites, contribuant largement au plaisir sans cesse renouvelé de la connaissance et de l'exploration de tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine..

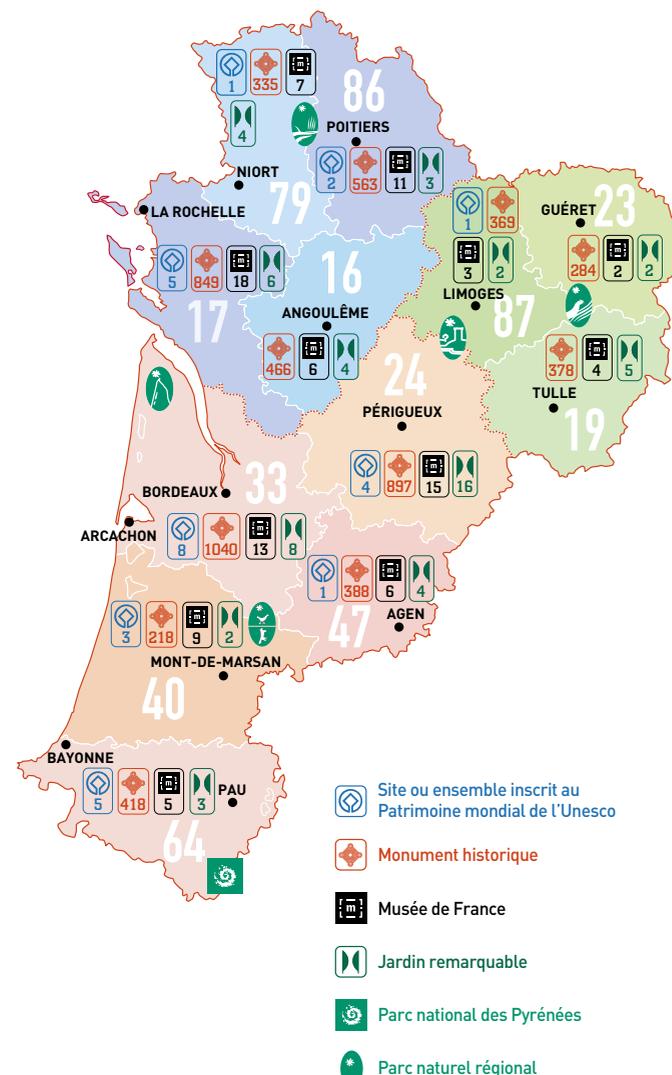
le festin s'adresse à un large lectorat : passionnés de patrimoines et de culture, amateurs ou professionnels, habitants des territoires qui ont à cœur de mieux comprendre leur environnement, touristes toujours plus nombreux chaque année qui fréquentent et apprécient la diversité des propositions que réserve la région.

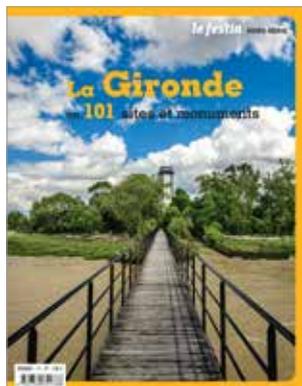
Avec plus 60 000 lecteurs par numéro, **le festin** est reconnu comme **la première publication culturelle et touristique de Nouvelle-Aquitaine**.

Au-delà de la revue, **le festin** est une maison d'édition, qui compte plus de 500 titres à son catalogue (guides, hors-séries thématiques, littérature...).

NOS VALEURS

- **CURIOSITÉ** : **le festin** valorise, diffuse et met à disposition d'un large public les connaissances sur les patrimoines et la création en Nouvelle-Aquitaine.
- **QUALITÉ** : **le festin** est une revue haut de gamme, qui se distingue par l'esthétique de sa mise en page et le soin tout particulier apporté au traitement des images et de la fabrication.
- **CULTURE** : Sa qualité rédactionnelle et sa pertinence éditoriale font du **festin** une publication de référence, une véritable encyclopédie régionale originale qui se conserve, se consulte régulièrement et se collectionne.
- **PROXIMITÉ** : **le festin** s'attache à travailler avec des prestataires et des acteurs locaux et développe un programme d'animation culturelle autour de ses publications en Nouvelle-Aquitaine. La revue est entièrement fabriquée dans la région, des textes à l'impression, du traitement des images au façonnage.





Parution : 1^{er} juillet 2021

LE CONTENU ÉDITORIAL

Parallèlement à la revue trimestrielle, **le festin** publie une collection de hors-série. Les titres de la formule des « 101 sites et monuments » (Bordeaux, le Pays Basque ou le Bassin d'Arcachon) se sont, à ce jour, vendus à plus de 100 000 ex. Depuis 2006, ils font l'objet de rééditions continues. Ces numéros sont ainsi devenus de véritables long-sellers.

Édition entièrement remaniée et actualisée, dans la sélection des 101 sites comme dans la forme, avec notamment une place privilégiée accordée au patrimoine paysager et naturel.



SOMMAIRE

- Carte d'identité
- La Gironde en dates

LA GIRONDE EN 101 SITES ET MONUMENTS

- Estuaire
- Libournais
- Entre-deux-Mers
- Sud Gironde
- Littoral
- Bordeaux et la Métropole



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **FORMAT** : 220 x 280 mm.
- **PAGINATION** : 144 pages.
- **IMPRESSION** : offset, imprimé en Gironde.
- **COUVERTURE** : quadrichromie, papier Condat couché semimat 300 g, pelliculage brillant.
- **PAGES INTÉRIEURES** : quadrichromie, papier Condat couché semi-mat 135 g.
- **BROCHAGE** : dos carré cousu et collé.
- **ILLUSTRATIONS** : environ 250.

INFORMATIONS CLÉS

- **TIRAGE** : 10 000 ex.
- **PRIX DE VENTE** : 15 €
- **DIFFUSION** : librairies, kiosques et maisons de la presse de la Nouvelle-Aquitaine, Relay (gares et aéroports Nouvelle-Aquitaine et Paris), manifestations culturelles, Offices de tourisme, abonnés du **festin** (2 500) et via www.lefestin.net.
- **LECTORAT** : touristes, habitants et nouveaux résidents, actifs CSP+, leaders d'opinion et prescripteurs, adultes et seniors. Forts consommateurs de produits culturels (manifestations, livres, théâtre, musique, cinéma, photo).

ESTUAIRE

Le Verdon-sur-Mer

- Phare de Cordouan
- Dune et pointe de grave
- Batterie des Arros et station radar Vogel

| À voir Patrimoine mémoriel

Soulac-sur-Mer

- Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres
- Villas

Soulac-sur-Mer / Talais

- Mattes de Paladon

Saint-Vivien-du-Médoc

- Église Saint-Vivien

Lesparre

- Tour de l'Honneur ou Sirie

Vertheuil

- Abbaye de Vertheuil
- | À voir Domaine de Nodris

Saint-Estèphe

- Château Cos-d'Estournel

Paulliac

- Port
- Île de Patiras
- Île Nouvelle et Trompeloup, Margaux
- Château Lafite-Rothschild

DOSSIER ROUTE DES CHÂTEAUX

Saint-Julien-de-Beychevelle

- Château Beychevelle et ses jardins

Cussac-Fort-Médoc

- Fort-Médoc

Margaux

- Château Margaux

Cantenac

- Château Cantenac-Brown

Ludon-Médoc

- Château d'Agassac

DOSSIER PETITS PORTS DE L'ESTUAIRE

Blaye

- Citadelle

Plassac

- Site gallo-romain

[Estuaire]

- Corniche de l'estuaire

Bourg-sur-Gironde

- Maison mauresque
- Le bourg

Prignac-et-Marcamps

- Grotte de Pair-non-Pair

Saint-André-de-Cubzac

- Château du Bouilh
- Pont Gustave Eiffel

LIBOURNAIS- SAINT-ÉMILIONNAIS

Cadillac-en-Fronsadais

- Château Cadillac

Gùitres

- Église abbatiale

Saint-Denis-de-Pile

- Église et *La Visitation* de Le Nain

Les-Artigues-de-Lussac

- Abbaye de Faize

Gardegan-et-Tourtirac

- Château de Pitray

Saint-Émilion

- Juridiction
- Patrimoine souterrain : grotte de l'Ermitage, les catacombes et l'église monolithe
- Grande muraille et couvent des Cordeliers
- Tour du Roy et remparts
- Église collégiale et cloître des Récollets
- Chai Château Cheval Blanc

DOSSIER CHAIS CONTEMPORAINS

Libourne

- Musée des beaux-arts
- Hôtel de Ville
- Caserne Lamarque XVIII^e siècle (charpente)

Vayres

- Château

ENTRE-DEUX-MERS

Camarsac

- Château

La Sauve

- Abbaye de La Sauve-Majeure

Rauzan

- Château

Langoiran

- Château

Rions

- Le bourg

Cadillac

- Château et alentours

Loupjac

- Château de Ricaud
- Villa gallo-romaine

DOSSIER ÉGLISES ROMANES

Sainte-Croix-du-Mont

- Grottes, point de vue sur la vallée

Verdelais

- Basilique et calvaire

Saint-Maixant

- Domaine de Malagar

Saint-Macaire

- Le bourg (dont église romane)

Sauveterre-de-Guyenne

- Bastide

DOSSIER BASTIDES

Blasimon

- Abbaye bénédictine

Saint-Ferme

- Abbaye bénédictine

Mesterrieux

- Église

Loubens

- Moulin fortifié

DOSSIER MOULINS

La Réole

- Ville médiévale
- Château des Quat'Sos et fortifications
- Ancien hôpital / hôtel de Ville / Logis du parlement
- Église Saint-Pierre et prieuré

SUD-GIRONDE

Castets-en-Dorthe

- Entrée du canal et pont Eiffel
- Château du Hamel

Ponducat

- Village, abbaye, moulin et pont médiéval

Mazères

- Château de Roquetaillade

DOSSIER CHÂTEAUX CLÉMENTINS

Bazas

- Cathédrale et place de la Cathédrale

Uzeste

- Église

Préchat

- Château royal de Cazeneuve

Sauternes

- Château Yquem

Preignac

- Château de Malle

Barsac

- Église Saint-Vincent

Podensac

- Parc de Chavat

Portets

- Château de Mongenan

La Brède

- Château de Montesquieu

Léognan

- Château de La Louvière

Saucats

- Réserve naturelle géologique

Hostens

- Domaine d'Hostens

À VOIR Forêt d'Art contemporain du PNR des Landes de Gascogne

LITTORAL

La Teste-de-Buch

- Forêt usagère
- Dune du Pilat et Banc d'Arguin
- Villas de Roger-Henri Expert

Le Moulleau

- Chapelle de Notre-Dame-des-Passes

Archachon

- La Ville d'Hiver

La Teste-de-Buch

- Île aux oiseaux
- Cabanes tchanquées

Gujan-Mestras

- Ports de Larros et de la Hume

Le Teich

- Domaine de Fleury, Réserve ornithologique et delta de la Leyre

Biganos

- Île de Malprat et Port des Tuiles

Audenge

- Domaine de Certes-Graveyron

Arès

- Aérium

Lège-Cap-Ferret

- Lotissement Le Corbusier

Piraillon

- Réservoirs à poissons

L'Herbe

- Village ostréicole
- Villa *Février*

DOSSIER

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Lège-Cap-Ferret

- Chapelle mauresque Sainte-Marie-du-Cap

- 44 ha et Ferret historique

Lacatau-Océan

- Marina de Talaris et lac (Vire Vieille Vignotte et Batejin)

Lacatau

- Villas

Carcans

- Étang de Cousseau

Hourtin

- Réserve des dunes et marais d'Hourtin

le festin CONNECTÉ

Annonceur(s), le festin vous offre une présence numérique pour tout achat d'encart publicitaire dans le hors-série !

Soyez visible(s) et présent(s) sur nos réseaux sociaux :
Facebook, Tumblr, YouTube, Twitter et Instagram

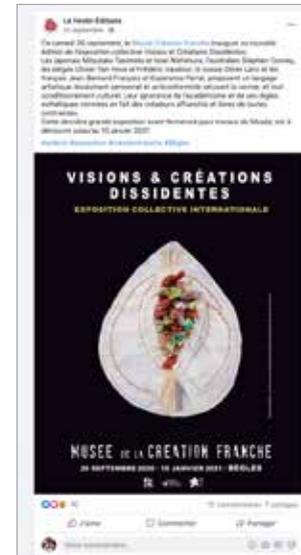


le festin en ligne, c'est :

- 13 000 inscrits à notre newsletter
- 8 685 abonnés sur Facebook
- 2 000 abonnés sur Instagram
- 1 980 abonnés sur Twitter
- 14 200 personnes touchées par nos événements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR LA PAGE FACEBOOK :

- Shared Images : 1200 x 630 px
- Shared Link : 1200 x 627 px
- Highlighted Image : 1200 x 717 px



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU BANDEAU POUR LA NEWSLETTER :

- Dimensions : 1 100 x 300 px
- Format JPEG
- 500 Ko à 1 Mo max
- 175 - 300 dpi



TARIFS DES PUBLICITÉS HT

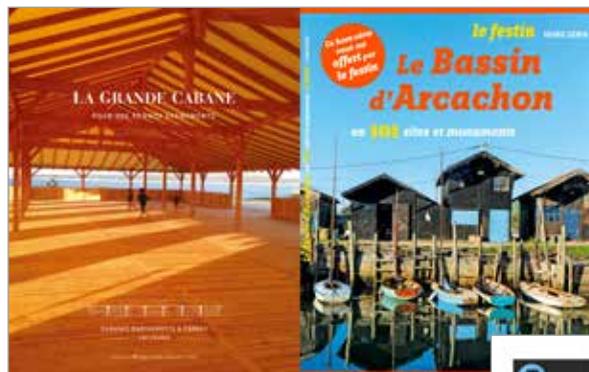
Format du hors-série : **220 x 280 mm**

4° de couverture : **3 200 €** Page intérieure : **2 000 €**
 2° de couverture : **2 800 €** 1/2 page hauteur : **1 000 €**
 3° de couverture : **2 400 €** 1/2 page largeur : **1 000 €**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Qualité : **300 dpi** minimum - **CMJN** (quadrichromie)
- Format informatique : **PDF HD** (JPEG, TIFF acceptés)
Jamais de couleurs *Pantone* ou *RVB*.
- Délai : **4 semaines avant parution**
Fichiers à envoyer à : **publicites@mail.lefestin.net**

IMPORTANT Si les éléments fournis ne correspondent pas à ceux demandés, s'ils nécessitent un montage ou si la réalisation de la publicité est confiée au **festin**, des frais techniques seront facturés :
 1/2 page : **150 € HT** - 1 pleine page : **200 € HT**
Devis au cas par cas pour les demandes particulières.

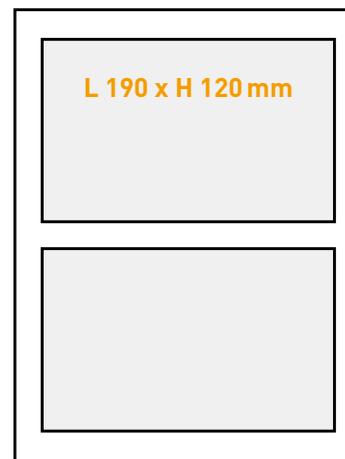


PAGE PLEIN FORMAT / SURFACE VISIBLE



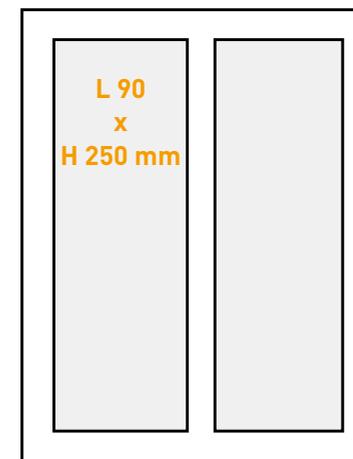
FORMAT 1/2 PAGE HORIZONTAL

aucun débord nécessaire



FORMAT 1/2 PAGE VERTICAL

aucun débord nécessaire



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES PUBLICITÉS

Toute souscription d'un ordre de publicité dans l'un de nos ouvrages ou revues implique pour l'annonceur et son mandataire l'acceptation des conditions générales ci-dessous. Tout ordre de publicité d'un annonceur transmis par un mandataire ne sera valablement pris en compte que contre remise par l'annonceur d'une notification de mandat dûment remplie et signée qui devra préciser notamment que les conditions générales de vente ont été portées à la connaissance de l'annonceur qui déclare les accepter.

CONCLUSION DU CONTRAT

Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions du tarif. L'éditeur se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou à la présentation de la revue. Il en est de même si une annonce s'inscrit contre la législation en vigueur.

RÉSERVATION

Les ordres d'insertion doivent parvenir au **festin** au moins 4 semaines (bouclage) avant parution. Les emplacements préférentiels et les annonces en pages de couverture sont à confirmer 2 semaines avant la date de bouclage. À défaut de fourniture des éléments nécessaires à l'insertion à la date de bouclage, l'annonceur reste redevable du paiement des espaces réservés.

REPORT ET ANNULATION DE PARUTION

Pour être acceptées, les demandes d'annulation ou de report devront être notifiées par écrit 8 semaines avant la date de parution. La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée si, pour des raisons indépendantes de sa volonté contractuellement assimilées à un cas de force majeure tel que défini par le Code Civil, il se trouvait dans l'impossibilité d'imprimer, de publier ou de justifier tout ou partie d'un ou plusieurs numéros de la publication ou d'une ou plusieurs annonces de publicité.

UTILISATION DU TITRE

Les titres des publications appartenant à l'éditeur, leur nom ne peut être utilisé dans une annonce de publicité sans autorisation préalable écrite de celui-ci (nous consulter).

RÈGLEMENT

La publicité est payable sans escompte à réception de facture. Le règlement sera demandé à la remise de l'ordre lorsque celui-ci émanera d'un nouvel annonceur, d'un nouveau mandataire ou lorsque le client n'aura pas respecté une ou plusieurs échéances de paiement antérieures. Conformément aux 2^e et 3^e alinéas de l'article L441-6 du Code du Commerce, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date. Sauf disposition contraire qui ne peut

toutefois fixer un taux inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ce taux est égal au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de financement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage.

L'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre de publicité aux conditions définies au tarif. Toute réclamation sur les éléments de la facture doit être portée à la connaissance du **festin** par lettre recommandée avec AR dans un délai de 10 jours à réception de facture.

MODIFICATIONS

le festin se réserve le droit de modifier ses tarifs et sa politique commerciale sans délai ni préavis.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES ET BON À TIRER

Les éléments techniques devront être conformes aux spécifications techniques du **festin**. Dans le cas contraire, **le festin** ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de leur reproduction. Par ailleurs, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage la responsabilité du **festin**. Si les éléments fournis ne correspondent pas à ceux demandés, s'ils nécessitent un montage ou si la réalisation de l'annonce est confiée au **festin**, des frais techniques seront facturés. Toute création publicitaire exécutée par **le festin** reste sa propriété artistique.

CRÉATIONS GRAPHIQUES

Les créations graphiques exécutées par **le festin** pour le compte des annonceurs sont destinées exclusivement aux parutions faisant l'objet d'un ordre de publicité. L'annonceur peut cependant acquérir le droit d'exploiter ces créations dans tout autre support de communication pour un montant forfaitaire équivalent à trois fois le prix facturé par l'éditeur pour cette prestation.

JUSTIFICATIFS

Un exemplaire sera envoyé à parution.

LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les relations entre d'une part l'éditeur et d'autre part l'annonceur et/ou son mandataire sont soumises au droit français, qui est seul applicable. Les différends relatifs à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat seront portés devant toute juridiction relevant des Cours d'Appel de Bordeaux, et ce nonobstant pluralité des défendeurs ou appel en garantie.